



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SACREMENT

RAPPORT ANNUEL 2014

Mon Quartier j'y vis... j'y vois!









Table des matières

MC	DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
1	Le conseil d'administration	_ 6
	1.1 Composition au 31 décembre 2014	6
	1.2 Fonctionnement	6
2	LES PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS	_ 7
	2.1 Connaissance du quartier	7
	 2.2 Aménagement du territoire A - Favoriser un développement en harmonie avec les caractéristiques actuelles du quartier qui encourage la mixité et augmente la présence de ménages et de familles avec de jeunes enfants 	I
	 B - Plan de Verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur C - Prendre connaissance et assurer le suivi du plan de mobilité durable 	8
	D - Poursuivre les réflexions et les actions autour des projets Suivants : l'îlot Belvédère, la requalification du Chemin Sainte-Foy, le Coteau Sainte-Geneviève les petits boisés	-
	 2.3 Circulation et stationnement A - Participer à toutes les étapes du projet de réalisation de la piste cyclable B - Nouveaux circuits d'autobus (eXpress 300) dans le quartier Saint-Sacrement C - Favoriser les initiatives citoyennes visant des déplacements sécuritaires pour toutes les catégories d'usagers (piétons, vélos, autos, autobus et véhicules de services) 	. 10 . 11
	2.4 Visibilité et implication du conseil de quartier	. 12
	A - Projet d'œuvre d'art au Centre Communautaire Saint-Sacrement	. 12
	B - Dénomination du Centre Communautaire	
	D - Les Rendez-vous d'Août	
3	LES PARTENARIATS	14
	3.1 Réunions de la Table de concertation des conseils de quartier l'arrondisseme de La Cité-Limoilou	
	3.2 Réseautage dans le quartier	. 14
4	LES ÉTATS FINANCIERS	16
	A N N E X E 1	. 18
	ANNEXE 2	. 21



Mot du Conseil d'administration

C'est avec plaisir que les membres du CA du conseil de quartier de Saint-Sacrement vous présentent leur Rapport annuel 2014. Ce rapport annuel rends compte des différents travaux réalisés en vue de répondre à sa mission et d'atteindre les objectifs du plan d'action révisé en début d'année 2014.

Nos objectifs tournent autour de quatre grands thèmes : connaissance et vision du développement du quartier; aménagement du territoire; circulation et stationnement; visibilité et implication du conseil. Ces thèmes seront abordés ci-dessous pour rendre compte de l'avancement des travaux réalisés.

Le conseil désire remercier les citoyennes-citoyens qui se sont déplacés pour participer à ses réunions, aux différentes assemblées et/ou soirées d'information : ils ont contribué par leurs propos à la bonification des solutions envisagées pour soutenir le développement de notre quartier et améliorer la qualité de vie de ses résidants. Nous voulons également remercier celles et ceux qui nous ont sensibilisés aux divers problèmes vécus au sein même du quartier. Cette année, le CA du conseil de quartier a retenu les services de M. Sébastien Gagnon, pour la rédaction de ses procès-verbaux : merci pour le professionnalisme qui transparait dans les comptes rendus de nos délibérations. Le CA veut souligner de façon particulière le travail efficace de M^{me} Marie Lagier, conseillère en consultations publiques, qui a rendu possible la coordination et le soutien des travaux du conseil. Un dernier remerciement à M. Yvon Bussières, conseiller municipal, qui par sa participation régulière aux assemblées, a contribué à l'avancement de nos travaux. Enfin, un clin d'œil à Mme Marie-Hélène Fecteau, M. Denis Jean, Mme Michèle Prince, M. Gérard H Raymond et Christophe Navel, qui ont quitté ou terminé leur mandat du conseil au courant de l'année 2014. Merci pour leur engagement.

Le conseil d'administration

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Composition au 31 décembre 2014

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Claude Bousquet

M. Martin Dumas

Administrateur

M. Gabriel Clairet

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Présidente

M^{me} Marie-France Jacques Secrétaire

M. Pedro-Nel Marquez-Patio
 Vice-président
 M^{me} Chantal Paradis
 Administratrice

M. Normand Thibault Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières Conseiller municipal, district de Montcalm-

Saint-Sacrement

1.2 Fonctionnement

Le conseil d'administration a tenu 10 assemblées régulières en plus de l'assemblée annuelle du 16 avril 2014. Outre ces rencontres régulières, une présentation des règles de fonctionnement en matière de toponymie a été donnée par le Service de la culture de la Ville de Québec. La participation citoyenne s'est aussi manifestée par des présentations de projets tels que le concours Ma Ville Mes Arbres proposé par le comité de citoyens formé pour empêcher l'abattage des arbres sur la rue Barrin, le projet de recherche Accès Savoir sur l'implication de citoyens bénévoles dans les Conseils de Quartier, la participation au projet de site Internet MonMoncalm.com. De plus, trois consultations publiques se sont tenue concernant 1) le type d'enseigne permise pour le 1605 chemin Sainte-Foy le 5 février 2014, 2) le zonage permis pour la zone 16023Mb le 19 novembre 2014 3) la permission d'occupation sur le lot 1303983 d'une maison de chambres le 19 novembre 2014. Finalement une demande d'opinion le 10 septembre 2014 concernant le stationnement temporaire des autobus du circuit 300 sur les lots 1736383 et 1736088.

Toutes les rencontres se sont déroulées au Centre Communautaire du Quartier Saint-Sacrement au 1360, boulevard de l'Entente. Rappelons que toutes les séances du conseil de quartier sont publiques. De plus, on retrouve sur le site Internet de la Ville de Québec un onglet permettant d'obtenir les différentes informations concernant le fonctionnement du conseil, ainsi que les documents usuels nécessaires à son fonctionnement (ordres du jour, procès-verbaux, mémoires, Plan d'action, etc.). La page Facebook du conseil fournit

plusieurs informations à son sujet, ainsi que les différents évènements qui se déroulent dans le quartier : Fêtes du quartier, Rendez-vous d'août, etc. Enfin, un avis public est distribué de porte en porte pour informer les citoyens de la tenue des consultations publiques et pour annoncer l'assemblée générale annuelle.

Le Conseil de quartier a apporté son soutien au comité de citoyens formé pour protéger les arbres dans le quartier Saint-Sacrement. Ce comité a été formé pour empêcher l'abattage des arbres sur la rue Barrin, abattage autorisé par la Ville pour un projet immobilier de densification. Il faut noter que les actions de ce comité ont sans doute eu pour effet d'accélérer l'adoption par la Ville d'un règlement concernant le maintien d'un couvert végétal lors de projets immobiliers dans certains secteurs de la ville.

2. LES PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

2.1 Connaissance du quartier

A - Faire un bilan du plan directeur de 2001 et voir ce qu'il reste à compléter

Malgré les travaux réalisés par le groupe de travail au cours de l'année 2012-2013 pour identifier des pistes d'action pour un nouveau plan directeur, ceux-ci ne se sont pas poursuivis étant donné l'incertitude des dirigeants de la ville envers la formule à adopter pour une refonte des plans directeurs de quartier. Par ailleurs, ce sujet demeure d'intérêt pour les membres du conseil de quartier qui désirent un développement cohérent et durable de leur quartier. Les enjeux identifiés précédemment portaient sur le patrimoine végétal, le patrimoine bâti, l'équilibre démographique, les déplacements et la vie économique et culturelle.

Le conseil de quartier demeure ouvert à une future collaboration avec la Ville de Québec pour l'élaboration de futures planifications concernant le quartier.

B - Préparer une brochure « Histoire de raconter » sur le quartier

En s'inspirant du modèle de la brochure réalisée pour le Quartier Montcalm, des démarches faites à l'automne auprès du Conseil de quartier Montcalm ont permis de renseigner les membres du Conseil de quartier sur la planification et les coûts reliés à la réalisation d'une telle brochure. Ce projet pourrait répondre à l'un des éléments du plan d'action relatif au patrimoine du quartier. En mettant à profit des renseignements fournis lors d'une présentation sur le patrimoine architectural du quartier par Martin Dubois le 16 mars 2014, des connaissances des membres passés et présents du Conseil, il a été envisagé de mettre sur pied un comité pour coordonner le travail. Cependant, le projet a été reporté à l'année 2015 en mettant la priorité sur la recherche de financement auprès de la Ville de Québec. La réalisation de ce projet pourrait être une occasion d'impliquer directement les citoyens et les institutions nombreuses présentes dans le quartier.

2.2 Aménagement du territoire

A - Favoriser un développement en harmonie avec les caractéristiques actuelles du quartier qui encourage la mixité et augmente la présence de ménages et de familles avec de jeunes enfants

Les analyses effectuées par un groupe de travail dont les conclusions ont été présentées en juin 2013 ont permis de prendre en compte des préoccupations importantes en matière d'aménagement pour le quartier. Celles-ci ont été inscrites dans un projet de « Vision » pour le quartier : conservation du patrimoine bâti, du couvert végétal distinctif du quartier, de l'aménagement du Coteau Sainte-Geneviève, d'une densification contrôlée, du développement de modes de déplacement actifs et du maintien de la vitalité économique du secteur.

Le Conseil de quartier a reporté le chantier de cette « Vision » du Quartier à l'année 2015 en raison du manque de ressources disponibles au sein du conseil et de sujets plus prioritaires. Les préoccupations identifiées en 2013 par le groupe de travail seront revues et reflétées dans un projet de « Vision du Quartier ». Celles-ci concernent :

- Le patrimoine bâti auquel on doit rester attentif;
- Le couvert végétal d'arbres matures et constitutifs de la personnalité du quartier;
- L'aménagement du Coteau Sainte-Geneviève;
- La préservation du riche écosystème de la falaise;
- Le déséquilibre démographique;
- La densification peu régulée, d'un quartier déjà jugé « assez dense » en 2001;
- La maîtrise de la circulation automobile;
- Le développement des transports alternatifs et actifs et le maintien de la vitalité économique.

B - Plan de Verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur

Le plan d'affaires de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou 2012-2015 a fait l'objet d'une prise d'acte par le comité exécutif de la ville et le conseil d'arrondissement à l'hiver 2012-2013. L'un des objectifs prioritaires consiste à documenter et à se doter d'un plan de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur à l'échelle de l'arrondissement en concertation avec les services municipaux. Le conseil de quartier a assigné un membre pour suivre le projet de près.

Un premier atelier de travail et rencontre d'échange a eu lieu le 27 mai 2013 et visait à un échange entre les différents acteurs sur les orientations et les actions prioritaires à prendre dans le plan de la Ville de Québec. Suite à cette rencontre, un autre atelier de travail a eu lieu le 28 novembre 2013. Le délégué du conseil de quartier y a activement participé. La situation du quartier Saint-Sacrement paraît très différente de celle des quartiers centraux où le manque d'espaces verts est aigu. La réunion visait à faire un portrait de situation et

organiser les participants pour qu'ils puissent contribuer à proposer aux autorités la mise en place d'un programme structuré, intégrant l'ensemble des acteurs du milieu.

Ces rencontres ont permis d'élaborer des pistes d'actions qui ont ensuite été analysées par la Ville pour alimenter le plan de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur.

L'intérêt du conseil de quartier pour cette initiative de la ville et pour la suite de ce plan de verdissement résulte d'un souci permanent pour le verdissement et la préservation du capital vert du quartier.

On peut en rappeler quelques instances :

- 1. À la séance du 9 septembre 2013, le conseil avait voté une résolution donnant son appui au conseil d'arrondissement d'affecter le budget restant à l'aménagement du Coteau Sainte-Geneviève près de la côte Saint-Sacrement derrière l'église (résolution 13-CA-70).
- 2. Le conseil de quartier avait également contribué en 2013 au projet de verdissement de la cour du CPE Feu Vert.
- 3. La préoccupation du conseil s'était manifestée dans l'examen des divers projets de densification qu'a connu le quartier. On note que deux développements comparables par l'ampleur, la période et la proximité, soit les Condominiums du 820, avenue Cardinal-Rouleau (1 arbre conservé) et l'Institut Saint-Joseph (1 arbre perdu) soulignent les limites des mesures incitatives de verdissement auprès des propriétaires non résidents.

Au cours de l'été 2014, l'évènement de la Rue Barrin, qui a défrayé les journaux, montre une fois encore les limites de l'influence des citoyens dans la préservation du capital arboricole si caractéristique de nos rues résidentielles. À la séance du 10 septembre 2014, des membres du Comité de citoyens de Saint-Sacrement, qui s'est formé suite à l'abattage d'arbres de la rue Barrin, informent le Conseil de quartier de leur préoccupation en ce qui concerne la préservation des arbres des rues du quartier. Suite à l'évènement Barrin, une association « 'Ma ville mes arbres »' s'est également formée pour sensibiliser la population de Québec. Le conseil de quartier décide de devenir partenaire du concours ma ville mes arbres et de contribuer un montant de 161,34 \$ pour l'achat des cadres des photos. (Résolution 14CA49).

Par ailleurs, la présidente du conseil de quartier est mandatée pour envoyer une lettre au Maire concernant la préoccupation du conseil de quartier et des citoyens concernant l'abattage des arbres (résolution 14CA43).

Le représentant élu du quartier, monsieur Bussières informe régulièrement le conseil de quartier des actions concernant une politique de l'arbre auprès des instances locales et municipales.

C - Prendre connaissance et assurer le suivi du plan de mobilité durable

Dans les interventions prévues par la Ville de Québec, il faut noter les travaux dans deux tronçons du « Vélo Boulevard » qui traverse le quartier : Le secteur est du quartier (à

partir de l'avenue Belvédère, incluant le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier et du Domaine Bellevue.)

À la suite de la demande l'Institution Saint-Joseph et de citoyens du Domaine Bellevue, Le conseil a fait des représentations auprès de la Ville pour la mise en place d'une limite de vitesse à 30 km/heure sur la rue Joffre, ainsi que pour la section de cette piste cyclable qui emprunte l'avenue de Vimy sur le Domaine Bellevue.

Bien que le Plan de mobilité durable, dont s'est dotée la Ville de Québec en novembre 201, guide les avis et recommandations du Conseil de quartier pour le traitement des requêtes citoyennes en matière de mobilité durable, il n'y a pas eu de projets ou requêtes à ce sujet au cours de l'année.

C'est le suivi des requêtes des citoyens sur le nouveau circuit des autobus 300 qui a fait l'objet des préoccupations du conseil en 2014. Il a fait l'objet d'une séance de consultation publique au cours de l'automne sur une proposition par le RTC de la relocalisation des zones de stationnement de ces autobus en bas de l'avenue Saint-Sacrement (voir le point 2.3 B) de notre quartier. Ce plan constitue, outre un projet à long terme de transports, un véritable outil en matière d'aménagement et de développement de la ville. C'est également ce plan qui sert de référence dans le suivi du dossier du corridor cyclable.

D - Poursuivre les réflexions et les actions autour des projets suivants : l'îlot Belvédère, la requalification du Chemin Sainte-Foy, le Coteau Sainte-Geneviève, les petits boisés

Faute de ressources le conseil a suivi plus particulièrement l'initiative de la requalification de l'îlot Belvédère. Rappelons que cette initiative de la Ville avait interpelé plusieurs citoyens du secteur en 2013, pour qui cette intersection (René-Lévesque et Belvédère) névralgique représente un secteur à potentiel commercial non négligeable pour des commerces de proximité, et pouvant être amélioré côté aménagements urbains, verdissement, et meilleure gestion de la circulation. Une lettre a été envoyée au maire de la ville le 12 septembre 2014 pour réitérer l'intérêt des membres des conseils de quartier Saint-Sacrement, Montcalm et Sillery pour que la Ville donne suite à la présentation de l'étude réalisée par la firme d'architectes Bélanger-Beauchemin-Morency. Le 12 novembre 2014, une lettre de la Ville informait les membres du conseil qu'elle ne donnera pas suite à cette demande.

Le conseil de quartier continuera de suivre ce dossier dans l'année 2015 pour assurer la cohérence de futurs développements immobiliers.

2.3 Circulation et stationnement

A - Participer à toutes les étapes du projet de réalisation de la piste cyclable

Les travaux pour la réalisation de la voie cyclable qui doit être aménagée sur la rue Père-Marquette sont allés bon train au cours de l'année 2014. Ces travaux ont inclus l'aménagement des terre-pleins des rues Cardinal-Bégin et Louis-Fréchette, l'aménagement de la rue Raymond-Casgrain entre les rues Joffre et Louis-Fréchette, ainsi que la signalisation et l'aménagement en face de l'école primaire Institut Saint-Joseph coin Joffre et Père-Marquette. Également ont eu lieu l'aménagement de la traverse de la piste de la rue Eymard vers le parc Bellevue et le réaménagement du parc Bellevue. Tous ces aménagements ont tenu compte des propositions des citoyens du quartier Saint-Sacrement. Mais il n'y a pas eu de consultations sur l'aménagement de la piste cyclable dans le Domaine Bellevue.

Il n'y a pas eu de rencontres du comité de suivi du projet de vélo-boulevard pour l'année 2014. Le conseil de quartier souhaite que ce projet intéressant se termine en beauté avec la finalisation de la signalisation et des plantations, qu'il soit un succès pour tous les citoyens et que ceux-ci puissent en bénéficier au cours de la prochaine année.

B - Nouveaux circuits d'autobus (eXpress 300) dans le quartier Saint-Sacrement

Concernant les circuits eXpress 300, le changement majeur a été la mise en place d'un lieu d'attente temporaire pour tous les autobus de ce circuit. Le site se situe au coin nordouest de l'intersection boulevard Charest - avenue Saint-Sacrement et permet l'attente des autobus à cet endroit. L'initiative a été rendue possible suite à une consultation des conseils de quartier de Saint-Sacrement et Saint-Sauveur en septembre 2014.

Il est maintenant possible, depuis l'automne 2014, de regrouper l'attente des autobus du circuit eXpress 300 à cet endroit et ainsi éviter l'attente en face du parc Saint-Sacrement et sur le chemin Sainte-Foy à la hauteur de la rue Marois.

Ce changement de zonage étant temporaire, il sera essentiel de trouver une solution permanente puisque la circulation des autobus sur le boulevard de l'Entente amène toujours son lot de désagrément vécu quotidiennement par les résidents du quartier et les personnes (automobilistes, cyclistes et piétons) qui y circulent. De plus, nous devons toujours être attentifs aux décisions du RTC concernant les périodes de passage du circuit eXpress 300 sur le boulevard de l'Entente qui demeure en service malgré les congés scolaires et les périodes de fermeture prolongées du CÉGEP. Le conseil de quartier entend donc suivre ce dossier de près pour la prochaine année.

C - Favoriser les initiatives citoyennes visant des déplacements sécuritaires pour toutes les catégories d'usagers (piétons, vélos, autos, autobus et véhicules de services)

À la suite des représentations de citoyens sur les problèmes de sécurité aux abords des écoles du territoire en particulier les établissements d'enseignement sur le Domaine Bellevue, ainsi que des préoccupations de l'Association des parents de l'école internationale de Saint-Sacrement, et de l'Institut Saint-Joseph, des discussions ont eu lieu au cours de l'automne pour choisir ce dossier comme prioritaire pour l'année 2015.

2.4 Visibilité et implication du conseil de quartier

A - Projet d'œuvre d'art au Centre Communautaire Saint-Sacrement

Plus d'une douzaine d'artistes ont déposé leur candidature pour le concours d'art public visant à créer une œuvre pour le parc Saint-Sacrement. Le jury composé des personnes des différents milieux a choisi trois d'entre eux pour la future œuvre d'art : le duo formé par l'artiste de Chicoutimi Jean-François Cooke et l'artiste de Québec Pierre Sasseville, l'artiste de Québec Hélène Rochette et l'artiste d'origine mexicaine Helga Schlitter. C'est à cette dernière à qui revient l'honneur de créer l'œuvre qui sera implantée à l'entrée du parc Saint-Sacrement, après avoir été choisi par les résidents du quartier lors d'une votation qui s'est déroulée pendant quelques jours en septembre dernier. Le nom de l'œuvre est « L'envolée ».

Le budget de réalisation de cette œuvre d'art est de 40 000 \$ et provient de l'Entente de développement culturel intervenue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications, du Conseil de quartier Saint-Sacrement, du Centre des loisirs Saint-Sacrement et de partenaires privés.

Ce projet s'inscrit en lien direct avec la Vision du développement de l'art public de la Ville de Québec et de la volonté de mettre en valeur notre parc via une œuvre d'art public.

B - **Dénomination du Centre Communautaire**

Le Service de la culture de la Ville de Québec a présenté aux membres du conseil de quartier Saint-Sacrement la procédure nécessaire à la saisie du comité de toponymie pour la dénomination du centre communautaire. Un exposé a été fait en janvier 2014 aux membres du conseil de quartier sur la procédure nécessaire à la saisie du comité de toponymie. Il est en effet indispensable que les bâtiments du centre de loisirs aient un nom pour qu'une signalétique puisse être mise en place. Une fois que les noms seront proposés, le choix de celui-ci sera fait par le Comité de toponymie de la Ville de Québec, et la procédure devrait prendre de 2 à 3 mois. Une méthodologie de travail a été déposée à la fin de l'année 2014 concernant ce projet, énonçant les grandes étapes vers le dépôt des propositions finales et les organismes consultés ont été principalement le conseil d'administration du Centre des Loisirs Saint-Sacrement et les Pères du Saint-Sacrement. Des propositions de noms seront connues au cours de l'année 2015.

C - Participation aux événements du quartier

Contexte historique : Le programme d'animation de quartier est issu d'une consultation publique qui a eu lieu en 1999 où il en était ressorti qu'il manquait d'évènements à caractère libre et non structuré, amenant les gens du quartier à sortir, se divertir et fraterniser entre eux.

À l'origine, les membres du conseil de quartier Saint-Sacrement se sont impliqués bénévolement dans l'organisation de quelques concerts à l'été 1999 et 2000 et un concert de Noël. Au même moment, le Centre des loisirs Saint-Sacrement s'est impliqué dans l'organisation de films en plein air à l'été 2000. C'est ainsi qu'une association positive entre les deux organisations a eu lieu au début des années 2000 visant à offrir de l'animation urbaine dans le quartier Saint-Sacrement. Au fil du temps, le Centre des Loisirs Saint-Sacrement a pris la direction du programme d'animation. Le conseil est évidemment très fier d'avoir collaboré au lancement de ce programme et de cette prise en charge par le milieu qui assure la pérennité de celui-ci.

L'animation de quartier en 2014 : Saint-Sacrement est l'un des quartiers de Québec où l'animation urbaine est des plus présentes annuellement. Ces évènements sont offerts généralement gratuitement à la population.

Voici le portrait des activités de 2014 :

- Février : Fête d'hiver au parc Saint-Sacrement (plus de 1000 participants)
- Mai : Party hot dog au parc Saint-Sacrement (plus de 300 personnes)
- Juin : Fête des voisins sur la rue Maréchal-Foch sur le chemin Sainte-Foy avec l'Association des Gens d'Affaires (plus de 1500 personnes)
- Juillet : Samedi de la famille au parc Saint-Sacrement (200 personnes)
- Août : Rendez-vous d'Août au parc Saint-Sacrement (plus de 1000 participants)
- Septembre Août : Fête des récoltes sur le chemin Sainte-Foy avec l'Association des Gens d'Affaires (plus de 1500 personnes et 200 bénévoles)
- Octobre: Halloween au Centre des loisirs Saint-Sacrement (plus de 600 personnes)
- Décembre : Concert de Noël à l'Église Saint-Sacrement (plus de 600 personnes)

Comme par les années passées, le conseil de quartier a tenu à être présent et a parfois aménagé un kiosque et distribué divers dépliants d'information lors de certains évènements du quartier.

D - Les Rendez-vous d'Août

En lien avec l'implication historique du conseil de quartier dans le développement de l'animation de quartier, l'évènement « Les Rendez-vous d'Août », pris en charge par le Centre des Loisirs s'est tenu pour une troisième année consécutive, avec succès. Cet évènement visant principalement la clientèle des retraités qui est grandement présente dans le quartier.

Lors de la première et deuxième année, le conseil de quartier avait collaboré à la mise en œuvre du projet Rendez-vous d'Août et Zone mieux vivre du Centre des loisirs Saint-Sacrement et la création d'un tournoi de pétanques. Plusieurs membres du conseil d'administration avaient participé à l'évènement à titre de bénévoles. Évidemment, tout comme les autres évènements d'animation de quartier, la poursuite de cet évènement par le Centre des Loisirs est souhaitable pour les années à venir et le conseil est satisfait de la tournure de cet évènement qui a été bien apprécié des citoyens du quartier.

3. LES PARTENARIATS

3.1 Réunions de la Table de concertation des conseils de quartier l'arrondissement de La Cité-Limoilou

La Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou est composée des présidents des neuf conseils de quartier de l'arrondissement La Cité-Limoilou. Cette table informelle a été créée afin d'échanger sur les enjeux qui préoccupent collectivement les conseils de quartier et qui peuvent donner lieu à une action concertée. Les décisions prises à cette table et nécessitant l'adoption d'une résolution en bonne et due forme sont soumises à chacun des conseils d'administration pour délibérations et approbation.

Il y a eu 2 réunions de la Table de concertation des conseils de quartier en 2014. La première rencontre a eu lieu le 12 février 2014 et avait été organisée par le conseil de quartier Saint-Roch. La deuxième rencontre a eu lieu le 2 juin 2014 et avait été organisée par le conseil de quartier Saint-Sauveur. Ces rencontres ont permis aux membres des différents conseils de quartier de La Cité Limoilou de discuter de leurs enjeux et problématiques respectifs. Par exemple, pour la majorité des conseils de quartier, il apparait que leur Plan directeur est désuet et qu'il y a un besoin urgent de le renouveler pour assurer un développement harmonieux et durable de la ville. Les autres sujets discutés comprenaient la révision de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, l'indexation des budgets des conseils de quartier.

3.2 Réseautage dans le quartier

Un réseau de collaboration et de partenariat appelé le Réseau Entraide Saint-Sacrement est en place depuis quelques années. Les partenaires du réseau proviennent de plusieurs secteurs : les institutions scolaires, les entreprises, les centres communautaires, les centres d'hébergement, les regroupements d'aînés, les chorales, le conseil de quartier, le conseiller municipal, les députés, l'association des gens d'affaires. Le but étant de répondre aux besoins du milieu et de développer le quartier Saint-Sacrement.

Les objectifs du réseau sont :

- Consolider les liens entre les organismes qui collaborent déjà ensemble et créer des moments d'échanges favorisant le tissage de nouveau lien et partenariat.
- Positionner les organismes proactifs du quartier comme étant des références et inciter à les tenir au courant des actions prises dans le quartier (ex. la Caisse Desjardins, le CLSS, l'YWCA, le conseil de quartier et l'Association des Gens d'Affaires (A.G.A)
- Créer une liste des organisations du milieu
- Réaliser des petits états généraux pour identifier les priorités des organisations du milieu.
- Mettre en place des sous-comités afin de faire avancer certains projets.

En 2014, deux comités se sont formés, soit un comité sur le transport à domicile pour les personnes âgées à faible revenu et à mobilité réduite et un comité sur le bénévolat.

Le conseil de quartier est heureux de cette prise en charge du milieu et de voir des avancements réels dans la mobilisation des organisations du milieu et le développement du bénévolat.

4. LES ÉTATS FINANCIERS

Voir les annexes 1 et 2.

ANNEXE 1

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SACREMENT

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2014

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
_	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	7091	3000
Actif à long terme		
Part de qualification	5	5
Total	7 096	3 005
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	379	1 465
Correction aux états financiers 2013		(248)
Engagements financiers (projets non terminés)	5 000	463
	5 379	1 680
Actif net non affecté	1 717	1 326
Total	7 096	3 005

Au nom du conseil de quartier de Saint-Sacrement :

Danièle Grondines, présidente

Marie-France Jacques, secrétaire

ANNEXE 2

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SACREMENT

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2014 ET CORRECTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2013

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement - 2014	1 268	1 500
Projets	5 200	
Projets – Subventions reportées des années précédentes	463	3 962
Autre	0	100
	6 930	5 562
Charges		
Fonctionnement	1 354	1 268
Chèque à radier (fonctionnement de 2013)	(95)	
Projets réalisés	280	3 770
Correction aux états financiers 2013		(248)
Projets reportés	5 000	
	6 539	4 790
Excédent des produits par rapport aux charges	391	772
Actif net non affecté au début de l'exercice	1 326	554
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	1 717	1 326

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2014

Note 1. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 13 mai 1997, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de Conseil de quartier de Saint-Sacrement.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec, adoptée par le conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.